



MOT du maire



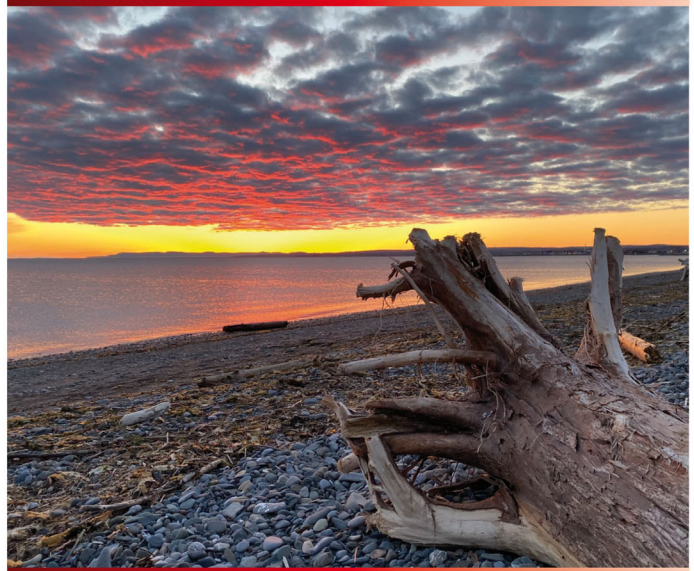
En avril dernier, une page d'histoire s'est tournée à Bonaventure. La cordonnerie Poirier, présente dans notre communauté depuis 80 ans, a fermé ses portes. C'est trois générations de cordonniers qui vous ont accueillis et qui ont pris soin de vos chaussures, manteaux, sacoches et bien plus encore! Beaucoup d'histoires se sont racontées dans la petite entrée, si le poêle à bois pouvait parler, il en aurait long à dire. Merci Jean-Guy! Merci d'avoir poursuivi le travail de ton père et de ton grand-père, la décision n'a sûrement pas été facile à prendre, mais dis-toi que nous la comprenons tous. Salut à toi!

Ça y est, le Centre Bonne Aventure (CBA) a accueilli ses premiers enfants le 10 mai dernier. Le CPE de la Baie avec son projet d'agrandissement se trouvait confronté à des délais et souhaitait avoir la possibilité d'offrir un service aux parents plus rapidement. Après quelques discussions nous avons présenté un scénario au gouvernement qui proposait d'utiliser le CBA temporairement, afin d'offrir huit mois d'avance les places octroyées en 2019. C'est 26 enfants sur 32 qui pourront bénéficier de ce lieu temporaire. Voilà un bel exemple de coopération avec les organismes du milieu. De plus, ce projet, une première au Québec, ouvre la porte à d'autres collaborations de ce genre partout dans la province. Merci à toute l'équipe du CPE.

La Bonaventure, notre héritage... Vous serez sollicité sous peu pour participer à une consultation qui va nous outiller dans l'élaboration d'une politique en lien avec la rivière Bonaventure. Cette étape importante découle du projet Opération Rives, débuté en 2018. Par cette politique, nous souhaitons identifier nos responsabilités comme Ville et mettre en place un plan d'action orienté sur la protection, la mise en valeur, la préservation de la ressource ainsi que sur les obligations des propriétaires riverains. Surveillez nos communications!

Depuis le dernier Courant, nous avons eu quatre rencontres virtuelles de négociation avec le syndicat. Nous pouvons dire que nous avons pris un rythme intéressant et nous travaillons des articles de la convention qui sont importants pour les deux parties. Je suis convaincu que les prochaines rencontres de négociation seront beaucoup plus productives. En effet, nous débute-

BONAVENTURE EN IMAGES



Envoyez vos photos à : communications@villebonaventure.ca

rons des réunions en présentiel et avec un nouveau porte-parole patronal. Notre objectif demeure le même, offrir des conditions de travail compétitives à nos employés tout en respectant la réalité de notre ville et la capacité de payer des citoyens.

En terminant, la saison touristique approche et nous sommes prêts, conditionnellement aux mesures sanitaires, à accueillir nos nombreux visiteurs. En ce qui concerne ces mesures, nous sommes en communications constantes avec la Santé publique afin de nous assurer d'un service de qualité et sécuritaire. Pour les gens qui se sont fait vacciner, merci, c'est en agissant avec prévention que nous serons en mesure de nous assurer une plus grande liberté d'action.

Roch Audet, maire

**Date de tombée du prochain journal
Le Courant : 14 juin 2021**

Les organismes peuvent envoyer leur texte à :
communications@villebonaventure.ca



L'arrivée hâtive du printemps nous donne le goût de l'été qui arrive. Les employés de la Ville œuvrent au nettoyage des rues et à l'amélioration de nos domaines fleuris. Nous vous encourageons à suivre le pas en embellissant vos maisons et commerces. Faisons-nous une petite beauté pour accueillir, si possible et dans le respect des règles sanitaires, familles et visiteurs.

PROJETS MUNICIPAUX

Réfection de la route Saint-Georges

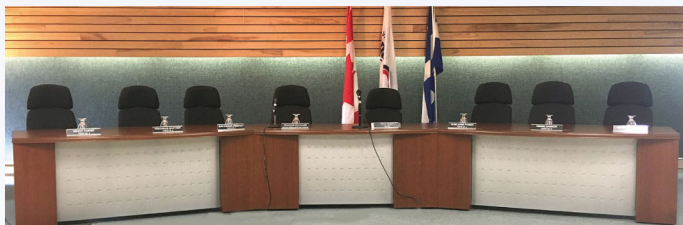
Les travaux de réfection de la route Saint-Georges sont débutés et se poursuivront jusqu'à la mi-juin. Nous vous demandons d'éviter de circuler dans ce secteur durant les travaux. Dans la mesure du possible, utilisez un trajet alternatif.

Réfection du chemin Thivierge

Nous débutons sous peu les plans et devis et l'estimation des coûts dans le cadre du projet de réfection du chemin Thivierge. Nous espérons être en mesure de déposer les demandes de financement de ce projet à la fin de l'été 2021. Vous serez informés des développements.

PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE

La prochaine séance ordinaire du conseil municipal aura lieu le 7 juin 2021 à 20 h à la salle Bona-Arsenault de l'hôtel de ville. L'ordre du jour sera disponible sur le site Internet de la Ville en fin de journée le vendredi précédent.



POUR JOINDRE NOS DIRECTIONS

Téléphone : 418 534-2313 | Postes et courriels :

Direction générale		
François Bouchard	Poste 225	directiongenerale@villebonaventure.ca
Service incendie		
Sam Arsenault	Poste 206	pompiers@villebonaventure.ca
Loisirs		
Julie Loubert	Poste 231	directionloisirs@villebonaventure.ca
Travaux publics		
Yanis Quimper	Poste 213	travauxpublics@villebonaventure.ca
Urbanisme		
Simon Carrothers	Poste 233	urbanisme@villebonaventure.ca



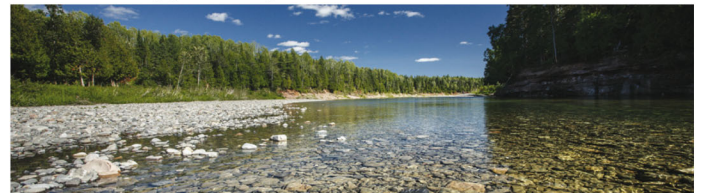
La Bonaventure notre héritage : Politique et Plan d'action

Le territoire du Québec renferme 3 % des réserves d'eau douce de la planète. Cette grande abondance vient grandement faciliter la vie de tous ceux et celles qui habitent ici. L'accès à une eau potable de qualité est un grand avantage pour toute personne qui peut dès lors subvenir à ses divers besoins : utiliser l'eau pour s'abreuver, pour son hygiène personnelle, pour nettoyer des surfaces, arroser des plantes et des jardins ainsi que plusieurs autres usages. Et, bien évidemment, l'eau procure aussi du plaisir, du réconfort et de l'inspiration quand elle se présente sous la forme d'un lac, d'une rivière ou d'un bord de mer.

C'est l'immense privilège dont bénéficient les citoyen.ne.s de Bonaventure, avoir à leur portée, tout près et facilement accessibles, ces écosystèmes aquatiques exceptionnels qui participent à leur qualité de vie et leur fierté d'habiter un si bel endroit riche de tous ces avantages. Avec cette richesse vient la responsabilité de bien l'utiliser et de façon durable pour pouvoir transmettre à ceux et celles qui nous suivront ce cadeau que nous ont légué nos aînés et nos ancêtres.

La Bonaventure notre héritage : Politique et Plan d'action vise donc à orienter et à soutenir les actions de la communauté envers une utilisation viable, plaisante et à long terme de la rivière Bonaventure, au bénéfice de ceux et celles qui vivent ici, qui y viennent en visite ou qui arriveront dans les générations à venir. Cette initiative fait suite au projet Opération Rives et demeure en accord avec les actions de la Ville réalisées depuis 2018 pour la préservation des rives de la rivière Bonaventure. Nous invitons tous les citoyens de Bonaventure à collaborer avec nous afin de réaliser tous ensemble une politique et un plan d'action afin de protéger et de mettre en valeur la rivière Bonaventure, notre héritage.

Tous sont appelés à prendre soin de l'eau!



Source :

Judith Rondeau Chalifoux, Conseil de l'eau Gaspésie-Sud
En collaboration avec la Ville de Bonaventure



CAMP DE JOUR KIOKI

Les inscriptions pour le camp de jour se dérouleront du 1^{er} au 18 juin 2021 sur notre plateforme d'inscriptions en ligne ou par téléphone. D'ici là, vous retrouverez tous les détails au sujet de la saison sur la page Facebook du Camp Kioki et sur notre site Internet dans la section *Famille / Camp de jour de la Ville*.

INITIATION AU GOLF : JOURNÉES DÉCOUVERTES

Une session de 3 demi-journées est offerte aux jeunes de 5 à 15 ans qui aimeraient découvrir le golf avec la pro du golf de Fauvel, Lise Laferrière. Pour les 5 et 6 ans, un parent doit accompagner l'enfant. L'équipement est fourni.

Exemple de déroulement du cours :

- 1 heure sur jeu court, coup roulé (putting)
- 1 heure sur le champ de pratique, base de l'élan complet
- 1 heure de visite du parcours, jeu, termes, étiquettes et règlements de golf
- Compétitions amusantes, récompenses, photos. Que du plaisir!

Quand : 27, 28 et 29 juin, 9 h à 12 h pour le groupe 1 et 13 h à 16 h pour le groupe 2.

Coût : 30 \$ | Maximum de 12 participants par groupe.

Inscriptions en ligne : villebonaventure.ca

Pour information :

Benoit Poirier au 418 534-2313, poste 226 ou à coordloisirs@villebonaventure.ca

PISCINE MARYLÈNE-PIGEON

Aqua-midi

Prolongation des cours d'Aqua-midi! Profitez-en pour venir essayer ce nouveau cours d'intensité moyenne à élevée. Inscription à la fois au coût de 8 \$/cours, en ligne dès maintenant à villebonaventure.ca ou par téléphone au 418 534-2313, poste 232. Les cours ont lieu les mardis et jeudis à 12 h 15 (40 min.) jusqu'au 17 juin.

Requalification Sauveteur National

Vous êtes sauveteur en piscine et avez besoin de faire votre requalification? Une formation aura lieu le 13 juin, de 8 h à 12 h. Inscriptions en ligne ou par téléphone.

Programmation été 2021

Nous vous invitons à rester à l'affût de nos communications pour connaître l'horaire estival des activités libres et la programmation des cours d'aquaforme qui seront disponibles bientôt.

LA GRANDE CORVÉE DU PRINTEMPS

Merci à tous ceux qui ont déjà débuté la Grande Corvée du Printemps dans leur secteur. Les responsables de secteurs ont encore besoin d'un coup de main pour la journée du samedi 29 mai surtout dans les fossés le long de la route 132. Vous pouvez vous joindre à l'équipe en donnant vos coordonnées à la Ville de Bonaventure.

Vous êtes nombreux à vous intéresser au nettoyage de votre environnement, et ce, tout au long de l'année. Le comité de la Grande Corvée du Printemps vous remercie de votre belle participation et offre également ses sincères remerciements au Comité Environnement de l'école aux Quatre-Vents de Bonaventure ainsi qu'à tous les professeurs et élèves qui se sont grandement impliqués dans le ramassage des déchets ce printemps.

SONDAGE SUR L'UTILISATION DU PARC LOUISBOURG

Vous avez envie de contribuer au développement de votre ville? Le parc Louisbourg est un lieu incontournable de loisirs et de sports pour la population de Bonaventure. Nous vous invitons à compléter un court sondage afin de nous outiller dans l'élaboration d'un plan d'aménagement du parc. Votre participation vous offre la chance de gagner une carte cadeau de 100 \$ à utiliser au magasin Sports Experts de Bonaventure. Vous avez jusqu'au 28 mai pour le compléter. Retrouvez le lien dans les actualités de notre site Internet.

BIBLIOTHÈQUE FRANÇOISE-BUJOLD

Sacs réutilisables

Dans l'objectif de prendre un virage vert et de cesser l'utilisation des sacs en plastique, la bibliothèque Françoise-Bujold a fait l'acquisition de sacs réutilisables auprès du Réseau BIBLIO GÎM. Nous vous encourageons à en faire l'acquisition au coût de 1 \$ ou à apporter votre propre sac réutilisable. Ce n'est pas bien cher pour préserver notre planète sachant que les sacs en plastique partent facilement au vent, polluent l'environnement et prennent jusqu'à 400 ans à se dégrader. De plus, des sacs compostables sont mis à votre disposition pour les livres déposés dans la chute à livres. Vous les trouverez sur le mur entre la chute à livres et la porte.



BIBLIOTHÈQUE FRANÇOISE-BUJOLD (suite)

Ordinateur libre-service

L'ordinateur libre-service est de nouveau disponible à la bibliothèque. Pour y avoir accès, il faut être abonné. Pour réserver une période d'une heure maximum, communiquez avec la bibliothèque.

Activités en bibliothèque

L'inscription est obligatoire, ce qui vous permettra d'être informé si la situation change. Pour s'inscrire 418 534-4238 et biblio@villebonaventure.ca.

Club de lecture

La prochaine rencontre est le lundi 31 mai dès 16 h.

Heure du conte en pyjama

Se laisser bercer par de belles histoires juste avant le dodo... le tout dans le confort d'un pyjama.

Clientèle : enfants accompagnés d'un adulte/12 places

Animatrice: Sylvie Bélanger

Date : Vendredi 18 juin de 18 h 30 à 19 h 30

Cet été à la bibliothèque — joue le jeu!

Tout au long de l'été, des activités drôles et rocambolesques seront proposées aux jeunes. Surveillez les publications Facebook ainsi que le Courant de juillet pour en savoir plus. Récompenses et tirages en fin d'été.



CHRONIQUE DU CLUB DE LECTURE

« À train perdu » de Jocelyne Saucier.

Auteure de l'excellent « Il pleuvait des oiseaux », paru en 2011 puis adapté au cinéma, ce nouveau livre arrive 9 ans plus tard. Il décrit une vie inconnue : celle des enfants des trains-écoles du Nord ontarien.

La famille de Gladys vit et travaille dans ces wagons transformés en salle de classe ambulante, faisant halte auprès d'enfants de villages éloignés. L'histoire se transpose ensuite avec Gladys, femme âgée fuyant son village de Swastika de train en train.

L'auteure a choisi de nous raconter cette vie à travers la quête d'un narrateur enseignant qui suit les traces de cette vieille dame disparue. C'est par lui que l'on découvrira la vie de Gladys, sa fille, ses amies, son village et sa fuite.

Bien que finement écrite, cette forme racontée induit une distance. Il s'en est suivi pour moi une quasi-absence d'émotion à la lecture d'un vécu pourtant riche et méconnu. Il faut dire que mes attentes étaient bien hautes après le livre précédent!

Yolaine Galarneau

COMPTEURS D'EAU

Afin de répondre aux exigences de ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) dans le cadre de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable, des compteurs d'eau doivent être installés dans les commerces, industries et institutions du territoire de la Ville et dans certaines résidences privées.

Les commerces et entreprises ciblés ont reçu une correspondance écrite et doivent prendre rendez-vous pour une visite des lieux afin de déterminer les détails de l'installation. Ceux qui n'ont pas reçu de correspondance seront contactés dans les prochains mois.

Un échantillon de résidence privée est également visé afin d'établir des statistiques de consommation d'eau. Ceci se fait sur une base volontaire et les gens qui veulent participer doivent téléphoner à l'hôtel de ville pour mentionner leur intérêt. Spécifions que les frais d'installation sont entièrement à la charge de la Ville.

Pour plus d'informations, consultez notre site Internet dans la section *Travaux publics / Eau potable*.

AQUEDUC ET ÉGOUTS

Comme propriétaire, vous êtes responsable de l'entretien et de la réparation de la tuyauterie d'aqueduc, de l'intérieur de votre propriété jusqu'à la valve de fermeture d'eau, entre votre immeuble et la conduite d'eau principale de la Ville. Il en va de même pour la conduite d'égout sanitaire et d'égout pluvial (s'il y a lieu). Que ce soit pour signaler un problème ou pour obtenir une information ou un service, vous pouvez communiquer avec le service des travaux publics. Il est possible que votre situation nécessite une intervention particulière, voici quelques exemples :

Fermeture ou réouverture du service d'eau : Pour une demande de service planifiée, téléphonez au moins 48 heures à l'avance; pour une urgence, téléphonez dès que possible.

Branchement ou débranchement du service d'eau : Téléphonez dès que possible pour vous assurer que le travail soit effectué au moment désiré.

Bris d'aqueduc et fuite d'eau importante : Téléphonez dès que possible. Votre appel pourrait aider la Ville à limiter les dégâts. Il est de la responsabilité du citoyen d'aviser la Ville s'il est témoin d'un bris ou d'une anomalie.

Refoulement d'égout : Faites d'abord appel à un plombier. Il déterminera la source du problème et vous indiquera si vous devez communiquer avec la Ville.

URBANISME



UN PEU D'URBANISME...

L'urbanisme pourrait s'expliquer comme étant l'art de construire des villes harmonieuses. Selon Wikipédia, « *L'urbanisme désigne l'ensemble des sciences, des techniques et des arts relatifs à l'organisation et à l'aménagement des espaces urbains. Ce projet peut être sous-tendu par une volonté d'assurer le bien-être de l'homme et d'améliorer les rapports sociaux en préservant l'environnement* ».

C'est donc en étudiant le potentiel d'un territoire, puis en classant les différents usages (résidentiel, commercial, agricole, industriel, etc.) et en établissant des paramètres pour l'implantation des ceux-ci, que le plan d'urbanisme prend forme. Il vise à permettre aux besoins de chaque usager de pouvoir s'exprimer de façon cohérente tout en causant le moins de nuisance possible pour les utilisateurs environnants. Lorsqu'il y a une problématique de cohabitation entre différents usagers du territoire, on parle alors de conflit d'usage. C'est à cet effet que le territoire de chaque ville a été divisé en différentes zones pour y implanter les projets et usages connexes. Chacune de ces zones présente une dominance particulière, soit résidentielle, commerciale, industrielle, agricole, mixte, récréative, etc.

La Ville de Bonaventure a adopté plusieurs plans d'urbanisme tout au long de son histoire, le premier datant de 1976 et l'actuel de 2006. De ces plans d'urbanisme ont découlé les règlements d'urbanisme tels le règlement de zonage, le règlement de lotissement, le règlement de construction, etc. Vous pouvez consulter ces documents dans la section urbanisme de notre site Internet : villebonaventure.ca/reglements-durbanisme/.

VENTES DE GARAGE

La vente d'articles à l'extérieur d'un bâtiment (vente de garage) est autorisée sur le territoire de la Ville, pour une période n'excédant pas trois jours, entre le 15 mai et le 15 octobre. La possibilité de faire une vente de garage est limitée à trois reprises durant la période indiquée. Le terrain où se déroule la vente et les produits mis en vente doivent appartenir au même propriétaire.

Le règlement R1998-423 sur les ventes de garage est disponible à l'hôtel de ville et sur le site Internet.

Il est à noter qu'un certificat au coût de 5 \$ doit être émis avant une vente de garage. Vous pouvez l'obtenir à l'hôtel de ville.

NORMES PISCINES PRIVÉES

Le règlement de zonage régit l'installation des piscines privées sur le territoire de Bonaventure. Ces normes visent à assurer la sécurité du propriétaire ainsi que celle de tous les citoyens. Toute personne qui souhaite installer une piscine privée doit obtenir un certificat d'autorisation municipale.

La section V du règlement de zonage concernant les piscines est disponible sur le site Internet de la Ville de Bonaventure dans la section *Services aux citoyens / Avis publics et règlements / Règlements pratiques*. Voyez-y également une courte vidéo sur la façon sécuritaire d'installer sa piscine.

Pour toute information à cet effet, veuillez contacter le service de l'urbanisme au 418 534-2313, poste 233.

CULTIVER LE BON VOISINAGE

En juin, c'est le temps de sortir dans nos cours et de renouer avec nos voisins comme le suggère la fête des voisins dont nous faisons annuellement la promotion. Entretenir de bonne relation avec votre voisinage a de nombreux effets positifs sur la vie de quartier et vous êtes les premiers à en bénéficier! Connaissez-vous ces 5 règles de bon voisinage? 1) se présenter; 2) saluer ses voisins; 3) suivre les règles (exemple, les règlements municipaux); 4) contrôler ses bruits; 5) offrir son aide. Soyons de bons voisins solidaires!

Source : noovomoi.ca (article 5 règles du bon voisinage)

MOIS DE L'EAU 2021

En juin, on passe à l'action!

Au Québec, le Mois de l'eau est une célébration collective de l'eau misant sur la sensibilisation et l'éducation de la population.



L'édition 2021 se penche sur le phénomène du ruissellement et de ses impacts sur nos cours d'eau et nos lacs. Le Mois de l'eau 2021 fait donc la promotion des activités liées à une meilleure gestion de l'eau de pluie chez soi et invite les citoyens à passer à l'action pour préserver l'eau, notre patrimoine collectif essentiel à la vie.

Nous pouvons tous devenir des *aquacitoyen.ne.s* en mettant en place des mesures dans notre cour pour favoriser l'infiltration de l'eau dans le sol et donc, réduire le ruissellement!

Informations : moisdeleau.org

URBANISME



GOVERNANCE PARTICIPATIVE ET RÉSILIENCE FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES LE CADRE NORMATIF EN ZONE CÔTIÈRE

Outil Internet pour comprendre les normes applicables en zone côtière

Dans les dernières années, un cadre normatif a été mis en place afin de considérer l'érosion côtière dans l'aménagement du territoire. Ces normes doivent être respectées, mais les riverains ont parfois du mal à s'y retrouver. C'est pourquoi un outil d'aide à la compréhension du cadre normatif en zone côtière a été créé par le projet de Gouvernance participative et résilience face aux changements climatiques.

Travaux sur sa propriété

Lors de la planification de travaux, il est recommandé de consulter cet outil s'appliquant aux propriétés bordant la mer. Même s'il n'a aucune valeur légale et qu'il ne remplace en rien la nécessité de demander un permis, l'outil aide à avoir une idée rapide de ce qui peut être fait ou non en fonction des normes relatives à l'érosion et à la submersion côtières. Par exemple, un promoteur qui désire rénover ses chalets près de la mer pourra déterminer, grâce à sa recherche, s'il a le droit d'effectuer les travaux et quelles sont les contraintes à respecter. Après la consultation de l'outil, si vous décidez d'aller de l'avant avec votre projet, vous devrez contacter le service de l'urbanisme de votre municipalité pour obtenir votre permis.

Naviguer dans l'outil

L'outil se consulte en ligne à : adaptationcotierebdcc.com/les-outils/cadre-normatif/. Il contient une carte interactive où figurent les numéros de lots afin de faciliter le repérage de la zone éventuelle des travaux. Selon le type de travaux et d'infrastructure sélectionnés, une fiche détaillée de la réglementation s'affiche à l'écran. Pour faciliter votre recherche et la navigation, écoutez le tutoriel animé accompagnant l'outil. Les urbanistes et inspecteurs restent toujours disponibles pour répondre à vos questions sur les lois et règlements en vigueur.



**GOVERNANCE PARTICIPATIVE
et résilience face aux
CHANGEMENTS CLIMATIQUES
dans la Baie-des-Chaleurs**

Carleton-sur-Mer
Maria
New Richmond
Bonaventure

Ce projet a été soutenu financièrement dans le cadre de Climat-municipalités — Phase 2, un programme du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques découlant du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques.

SERVICE incendie



FEUX DOMESTIQUES

Voici un rappel pour les feux dans votre cour : il est important de bien dégager au moins deux mètres sur la circonférence du feu et de le faire dans un endroit bien aéré. Attention de ne jamais mettre de déchets dans le feu, particulièrement les matières explosives comme des bombonnes en aérosol.

BARBECUE

La saison du barbecue est commencée et il est toujours agréable de se faire de bonnes grillades! Quand vous sortez vos appareils, il est important de bien les nettoyer et de vérifier qu'il n'y ait aucune fuite de propane. Bon barbecue!

LA PAROLE aux organismes



MAISON DE LA FAMILLE

Ligne d'écoute entourant la naissance

Cette ligne d'écoute, assurée par une personne-ressource qualifiée en périnatalité, offre une réponse dans les 24 heures, 7 jours/semaine pour toute question, besoin d'information, d'écoute ou de soutien. Ce service s'adresse à vous tous : pères, mères, grands-parents ou personnes-ressources entourant la naissance. 581 886-2415.

« En attendant bébé »

Cette série de rencontres prénatales offertes aux couples dans le dernier trimestre de la grossesse sera dorénavant offerte **gratuitement**. Elle comprend 4 soirées prénatales et une journée de préparation à la naissance. Une série débutera le mardi 1^{er} juin selon les inscriptions. Les ateliers sont offerts par zoom de 18 h 30 à 21 h. Contactez-nous pour nous faire part de vos besoins pour l'été et l'automne avant notre fermeture estivale. Inscriptions au 418 534-4449.

Monitrice de portage

La Maison de la Famille a maintenant au sein de son équipe une monitrice de portage formée par l'Institut National du Portage des Enfants. Nous offrons plusieurs activités en lien avec ce volet : série de portage, cliniques d'ajustement, prêt de porte-bébés, etc. Pour toute question ou inscription pour les nouvelles activités de portage, contactez la monitrice au 581 886-8153.



LA FABRIQUE DE BONAVENTURE

Entretien du cimetière

Au cours de l'hiver 2021, le Conseil de la Fabrique de Bonaventure a adopté deux nouveaux règlements pour faciliter les conditions d'entretien du cimetière de Bonaventure.

Voici les deux règlements en question :

- *Aucune décoration n'est permise sur le lot, à l'exception des fleurs qui doivent être placées soit sur le monument ou sur la base de ce dernier. De plus, elles ne doivent pas entraver les travaux dans le cimetière et les activités d'entretien en général.*
- *La Fabrique pourra couper et enlever, aux frais du concessionnaire, toute plante (fleur, arbuste, etc.) se trouvant dans un endroit non autorisé et qui serait nuisible aux opérations dans le cimetière ou dont l'apparence laisserait à désirer.*

Afin de vous aider à faciliter la mise en œuvre de ces nouveaux règlements, communiquez avec le bureau de la Fabrique au 418 534-2144.

Médor Doiron, président, Fabrique de Bonaventure

BOUGER AVEC LE LOCO LOCAL!

Activités sportives dans une atmosphère conviviale!

Yoga 14 ans et + : les mardis de 17 h à 18 h 30, jusqu'au 14 juin, avec l'instructeur Simon Carrothers. Prérequis : avoir une bonne forme physique. Des tapis et des blocs de yoga sont disponibles sur place au besoin. Au Loco Local, 193-A, avenue de Grand-Pré à Bonaventure.

Golf à disque du dimanche après-midi : profitez de quelques heures de détente pour vous initier au nouveau sport qu'est le golf à disque (ou frisbee golf). Un 8 trous gratuit avec disques et paniers fournis. Ouvert à tous, bienvenue aux familles, les dimanches à 13 h 30 au parc Louisbourg jusqu'à la fin juin.

Les inscriptions se font sur place le jour même. Maximum de 12 participants par activité ou selon les normes sanitaires en vigueur. Les contributions volontaires sont les bienvenues pour ces activités gratuites!

«Bouger Ensemble» est une initiative de la coopérative de solidarité Horizons Gaspésiens, avec le soutien financier de l'URLS-GIM et de la démarche en développement social de la MRC de Bonaventure.

CLUB LES ATHLÉTIX

Les Athlétix vous informe que le bouteille-thon annuel n'aura pas lieu en 2021 en raison des mesures sanitaires qui rendent l'organisation plus complexe.

CLUB DE SOCCER LES RAFALES

Les inscriptions pour la saison 2021 se déroulent **jusqu'au 31 mai** pour le club local, pour la ligue de développement ainsi que pour les formations d'arbitre et d'entraîneur. Assurez-vous de bien lire les informations avant de remplir le formulaire d'inscription. Tous les liens et d'autres détails se retrouvent sur la page Facebook du club.

BIOPARC DE LA GASPÉSIE

Le Bioparc ouvre ses portes pour la saison estivale le **6 juin dès 9 h**. Surveillez les prochaines communications pour en connaître davantage sur les surprises que vous réserve cette **journée officielle d'ouverture**.

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE (CAB)

Dans le cadre de ses services d'aide au maintien à domicile, le CAB Saint-Siméon/Port-Daniel offre la possibilité d'adhérer gratuitement au **Programme Pair**. Ce programme est un service d'appels automatisés qui joint les aînés pour s'assurer de leur bon état de santé. Les abonnés reçoivent ces appels à des heures prédéterminées, de façon journalière. Si l'abonné ne répond pas à la suite de deux appels, une alerte est lancée et une vérification est enclenchée afin de vérifier si celui-ci est en détresse. Le programme gratuit permet aux aînés de demeurer en toute quiétude chez eux et de conserver leur autonomie plus longtemps.

Toute personne aînée, malade ou vivant seule peut bénéficier de ce programme en communiquant avec le Centre d'action bénévole au 418 752-5577, poste 2.

SOCIÉTÉ ALZHEIMER GIM (SAGIM)

Recrutement des marcheurs élités

La campagne annuelle de financement de la *Marche pour l'Alzheimer* est la principale activité de collecte de fonds de la SAGIM. L'engagement d'un marcheur élités est de récolter un minimum de 200 \$ auprès de sa communauté, famille ou entourage et de relever un défi personnel sportif en septembre 2021. Les entreprises et organismes peuvent également contribuer par une commandite. L'argent amassé avec cette campagne sert à offrir aux proches aidants et aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer des centaines d'heures d'aide et d'accompagnement.

Pour vous inscrire, communiquez avec Myriam Parisé au 418 534-1313. Information : sagim.ca ou *Alzheimer Gaspésie Iles de la Madeleine* sur Facebook.

ACTIVITÉS en bref

01

JOURNÉE DE LA GASPÉSIE

Le **3 juin**, on célèbre ensemble la fierté gaspésienne avec la 15^e édition de la Journée de la Gaspésie! Plein de surprises sont au rendez-vous.

Créons une grosse vague bleue en partageant l'événement Facebook. Les organisateurs visent le plus gros rassemblement de Gaspésien.ne.s d'origine, de cœur et d'adoption.

Comment afficher sa fierté?

- Prendre une photo vêtu de bleu et identifier Vivre en Gaspésie sur les réseaux sociaux.
- Modifier sa photo sur Facebook pour y ajouter un filtre gaspésien.
- Utiliser les GIFs et les stickers sur les réseaux sociaux.

SPECTACLE VIRTUEL

- Un spectacle virtuel diffusé en ligne sur la page Facebook de Vivre en Gaspésie, le jeudi 3 juin, dès 19 h.

Plus de détails sur la programmation :

vivreengaspesie.com/journeedelagaspesie



FÊTE DES VOISINS

Cet événement festif vise à encourager les citoyen.ne.s à se rassembler annuellement lors d'un cinq à sept, d'une activité ou d'un repas entre voisins le premier samedi du mois de juin. L'objectif est de créer des liens de solidarité entre voisins pour favoriser l'entraide et le sentiment de sécurité.

Le 5 juin prochain, c'est la 15^e Fête des voisins qui sera célébrée au Québec.

Vous êtes donc invité pour l'occasion à renouer ou à tisser des liens avec votre voisinage, plusieurs suggestions d'activités sont proposées sur le site Internet espacemuni.org. Les activités peuvent être virtuelles ou « en vrai », mais assurez-vous de respecter les règles sanitaires en vigueur.

SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER

Le Relais pour la vie de cette année aura lieu **le samedi 12 juin**. Il sera virtuel afin d'assurer la sécurité des participants et des Canadiens atteints de cancer. Pour participer, inscrivez-vous sur relaispouurlavie.ca et téléchargez l'application. Plus d'information sur l'événement Facebook *Baie des Chaleurs Relais pour la vie*.

FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC

L'équipe de la Ville de Bonaventure soulignera la fête nationale selon les mesures sanitaires en vigueur. Comme la situation peut changer rapidement et que certaines consignes sont données à la dernière minute, nous invitons la population à surveiller les médias sociaux pour connaître ce qui se passera pour l'occasion à Bonaventure!

DÉFI ROULONS POUR NOS HOMMES

La Ville de Bonaventure désire souligner le travail des organisateurs du Défi Roulons pour nos hommes qui se tiendra les **26 et 27 juin**. Félicitations pour le nombre élevé de participations et le montant amassé qui dépasse maintenant les 33 000 \$, une somme au-dessus de l'objectif fixé! Bonne chance à tous les participants et félicitations pour votre engagement!

Les inscriptions se poursuivent jusqu'au 18 juin et les dons sont acceptés jusqu'à la mi-juillet.

Information, dons et inscriptions :

jedonneenligne.org/fondationsantebdc/campagne/defi-rphi.

